

Expéditeur : Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite
(patrick.sandevoir.president@anmonm.org)

À : jplaethem@aol.com

Date : vendredi 27 juin 2025 à 09:27 UTC+2



N°06 - Juin 2025

C'est avec plaisir que je vous adresse cette lettre, la sixième de l'année pour vous informer des dernières actualités de notre association. Le premier semestre a vu s'épanouir de nombreux projets portés par les membres du conseil d'administration. Je vous donne rendez-vous en septembre après une pause estivale que je vous souhaite profitable.

Bonnes vacances à toutes et à tous

Patrick SANDEVOIR, Président national

Résultats de l'assemblée générale du 20 juin 2025 à Lyon

- **Nouveaux administrateurs**

L'assemblée générale du 20 juin 2025, a conduit à l'élection de 3 nouveaux administrateurs et au renouvellement de 3 mandats.

Ont été réélus :

Pierre FLOTTE, Jean Louis HOURSANGOU et Michèle PELTAN

Ont rejoint le CA :

Philippe COURTHIEU, Pierre NIOLLET et Michel TOURETTE

- **Nouveau conseil d'administration**

Les membres du nouveau CA ont ensuite procédé à l'élection des membres du bureau. Ont été réélus :

- Patrick SANDEVOIR : Président
- Emmanuel SEGRETAINE : Vice-président
- Michèle PELTAN : Vice-présidente
- Michel POIGNARD : Secrétaire général
- Marc DERASSE : Trésorier

- Hervé CHABAUD : Secrétaire général-adjoint
- Patrick LEMARCHAND : Trésorier-adjoint

Tous nos vifs remerciements également pour leur engagement aux administrateurs sortants à savoir :

Joëlle Arnoult, Françoise Auvinet, Laure Bonnet et Pierre Guédin.

CPAT(commission prospective et animation des territoires): rôles et missions

Commission prospective et animation des territoires (CPAT) : rôle et missions

En 2025, la CPAT a remplacé la CDP. La commission a été largement renouvelée et son effectif resserré : 5 membres, tous présidents de sections dont 4 administrateurs : Michèle Peltan, présidente de la commission, Jean-Louis Hoursiangou, Anne-Marie Le Pense, Philippe Marchal, Pierre Niollet. Elle a travaillé dans un temps très court de 6 mois.

La commission a préparé le contenu des formations et assuré leur mise en œuvre pour les nouveaux administrateurs, présidents et référents régionaux.

Elle a par ailleurs poursuivi en 2025 les visites en sections afin de ne pas interrompre la dynamique engagée. Les visites se sont déroulées entre mars et juin à raison de 2 voire 3 sections visitées par chaque membre de la commission. Ces visites sont perçues positivement et sont non seulement utiles mais essentielles à la bonne marche de notre Association, car elles rapprochent le national du local et développent des relations de confiance grâce à une meilleure connaissance mutuelle.

Pour 2026 l'objectif de la CPAT se résume en une formule : ***La CPAT au service des sections***

- En continuant les formations mises en place en 2025
- En lançant la campagne 2026 des visites en sections
- En poursuivant nos travaux de réflexion
- En finalisant l'actualisation du **Memento du président et du secrétaire** pour sa mise en ligne sur le site national.
- En reprenant le recueil de fiches de retour d'expériences.
- Et en assurant le suivi de la mise en œuvre du Livre Blanc.

Un cycle s'est achevé fin 2024, un autre s'est ouvert en 2025, avec l'accent mis sur l'animation des territoires, élément essentiel de notre développement pour les années à venir.

La CPAT assure la cohérence de l'ensemble du domaine en liaison avec les référents régionaux, qui, au sein des intersections, sont les interlocuteurs de proximité privilégiés des sections.

Communication

- **Nouveaux kakémonos**

Le congrès de Lyon a été l'occasion de prendre connaissance des nouveaux kakémonos de l'association à utiliser lors d'événements et rencontres organisés par les sections. Ces supports visent à renforcer la visibilité de nos actions auprès des compagnons mais aussi du public et de nos différents partenaires et autorités.

Les commandes peuvent être réalisées auprès de nos assistantes et seront transmises auprès de la société Sphynx, en charge de l'envoi et la facturation.

Prix réservés aux sections :

180€ TTC le kakémono individuel

1200€ TTC la collection complète des 8 kakémonos.

Sachez que vous pouvez compléter le lot par un kakémono dédié à votre section.

Contact pour toute commande : Dominique RIME rime.dominique@yahoo.com

Les sections de chacune des intersections pourraient se regrouper pour acheter un jeu complet qui pourrait être utilisé au cours des manifestations régionales.

- **Nouveaux supports de communication - version papier**

- [La brochure de présentation](#) « de l'ONM à l'ANMONM » 0,85€ l'unité
Présentée au congrès de Lyon elle est désormais disponible auprès des assistantes du siège.
- [La chemise à rabat](#) – 076€ l'unité
Utile pour rassembler toute la documentation de l'association ou de la section.
- [Le flyer « 7 bonnes raisons de nous rejoindre »](#) - 0,30€ l'unité
Réimprimé avec la nouvelle charte éditoriale

Ces documents sont à commander au siège - [bon de commande](#)

- La publication [NANE : « L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE »](#)
Ouvrage pédagogique pour mieux comprendre les fondements de l'Ordre, ses membres, et les valeurs qu'ils incarnent.

Offre réservée à l'ANMONM en 2025 :

- 20 exemplaires pour 160 euros soit 8 € l'unité
- 50 exemplaires pour 350 euros soit 7 € l'unité
- 100 exemplaires pour 600 euros soit 6 € l'unité
- 200 exemplaires pour 1100 euros soit 5,50 € l'unité
- 1 000 exemplaires pour 4 000 euros soit 4 € l'unité

A commander directement chez NANE - [bon de commande](#)

- Présentation power point de l'ANMONM

La présentation PPT de l'association sera prête début septembre. Elle comprendra une dizaine de diapositives communes, adaptables par les sections selon les cibles : institutionnelles, jeunesse, etc.

Remise du prix de la plume d'or 2024

En 2019, l'ANMONM a créé un prix pour honorer un membre de l'association qui alimente la revue nationale *Le Mérite*. Lors de l'assemblée générale du 20 juin à Lyon, le prix 2024 a été remis à Jean-Luc Bœuf, de la section de la Marne, pour un article exceptionnel sur le Tour de France. Le jury a salué son travail exemplaire et ses illustrations soignées.

Un accessit a été attribué à la section de la Drôme dans la catégorie « vie des sections ».

Signature de la convention avec l'association des Maires de France

Signée lors du congrès Lyon le 19 juin, la convention entre l'association des maires de France (AMF) et l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) vise à unir leurs efforts pour promouvoir la citoyenneté, en particulier auprès des jeunes. L'AMF, forte de ses 34 000 adhérents et de son réseau de 103 associations départementales, accompagne les élus dans la défense des valeurs républicaines. L'ANMONM, fondée en 1972, rassemble 25 000 membres et anime un réseau de sections en France et à l'étranger, avec pour mission de transmettre les valeurs civiques, citoyennes et mémorielles. La convention prévoit que l'AMF diffuse les initiatives de l'ANMONM, comme les Prix du Civisme, et incite les maires à collaborer localement. L'ANMONM, de son côté, s'engage à valoriser le partenariat, notamment via ses canaux de communication, et à associer l'AMF à ses événements. Les deux associations encouragent la co-organisation de journées citoyennes, forums, trophées et conseils municipaux de jeunes. Le partenariat repose sur la proximité territoriale et la complémentarité de leurs réseaux. Il répond à un enjeu partagé : renforcer le vivre-ensemble et le contrat social républicain.

Forte de leur implantation et d'un maillage dans chacune des communes de France pour l'AMF et dans chacun des départements pour l'ANMONM, les deux associations signataires, attachées à la force que constitue la proximité, entendent de concert encourager les jeunes à l'engagement citoyen.

Les conventions de partenariat à ce jour avec :

- [le Service militaire volontaire \(SMV\)](#), signée en 2018, renouvelable par tacite reconduction

- [la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France](#) (FNSPF) signée en 2025, renouvelable par tacite reconduction
- [l'Association des maires de France \(AMF\)](#) signée en 2025, pour 1 an
- [le Ministère de l'Éducation nationale](#) signée en 2025 pour 3 ans

Ces conventions contribuent à améliorer notre rayonnement et nos actions vis-à-vis de la jeunesse, une des priorités de notre association.

Comptabilité-gestion

Nous comptons reprendre dès le mois de septembre, les séances complémentaires de formation à la gestion de la comptabilité générale à l'aide du Tableur Comptable. Les sections qui seraient intéressées sont invitées à en faire la demande au Trésorier national adjoint, Patrick Lemarchand, p.lemarchand@anmonm.org. En attendant, nous vous rappelons que vous pouvez visionner la première session de formation complémentaire en cliquant [ici](#).

Dans de nombreuses sections, de nouveaux trésoriers ont été élus en cours d'année sans avoir eu la possibilité d'un recouvrement minimum nécessaire. Merci à ces nouveaux trésoriers ou à leur président de se faire connaître de façon [qu'un support particulier puisse leur être apporté \(p.lemarchand@anmonm.org\)](mailto:p.lemarchand@anmonm.org).

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Hôtel National de Invalides - 129 rue de Grenelle - 75007 PARIS Cedex 07 - Tel. : 01 47 05 75 92
Courriel : contact@anmonm.org

[Gérer mes abonnements / Me désabonner](#)